

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION
DEFINITIVE AU CONCOURS SU EPREUVE POUR L'ACCES AU GRADE
DE COMPTABLE ADMINISTRATIF**

L'An Deux Mille Dix-neuf et le dix-huit du mois de décembre (18/12/2019), s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou. Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive au concours sur épreuves pour l'accès au grade **comptable administratif** et ce, conformément aux dispositions de la décision n°601 du 24/07/2019 ; Nombre de postes ouverts : 11

Étaient présents les membres suivants :

Monsieur DAOUDI Smail	Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination (Président)
Monsieur SELLAH Kamel	Représentant du centre d'examen (Membre)
Madame HATEM Malika	Représentante des correcteurs (membre)
Madame AZOUZ Malika	Représentante des correcteurs (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 601 du 24/07/2019, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, portant ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès au grade **comptable administratif** sus cité et suite à :

1° - L'examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées sur les relevés de notes établis par le centre d'examen (**institut national spécialisé de formation professionnelle de Tizi-Ouzou**).

2° - La confirmation du nombre de postes budgétaires ouverts au titre du concours en question (**11 postes ouverts**).

3° - La vérification de l'ensemble des conditions statutaires.

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

4° - Les membres de jurys, après avoir constaté que **Mme HADDAD Hora** et **Mr IRZIL Lyes** ne remplissent pas les conditions d'accès au grade de Comptable Administratif, déclare l'annulation de leurs admission.

Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

-Départage par Date d'obtention du Diplôme :

01	BENIDDIR	Lynda	12,00	(10/03/2009)
02	ABRICHE	Fahima	12,00	(24/09/2009)
03	RADJI	Malha	11,31	
04	SADOUDI	Rachida	11,25	
05	MEKDOUD	ZOHRA	11,00	
06	DJEBBARI	Lynda	10,81	(01/04/2012)
07	MEZIANI	Rabia	10,81	(02/04/2013)
08	HACHEMI	Chabha	10,81	(17/09/2013)
09	MAMOU	Laila	10,69	
10	ZAMOUM	Roza	10,56	
11	DAMENE	Rachida	10,50	

- Liste d'attente par ordre de mérite :

-Départage par Date d'obtention du Diplôme :

01	TAFAT	Rafik	10,38	(25/03/1997)
02	BOUMALA	Nedjwa	10,38	(03/04/2005)
03	IKHELIF	Kamel	10,25	(31/12/1996)
04	BENALI	Zohra	10,25	(21/09/2005)
05	DICHOU	Naoual	10,13	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury

Monsieur DAOUDI Smail
Représentant de l'autorité ayant pouvoir
de nomination (Président)

Madame HATEM Malika
Représentante des correcteurs (membre)

Monsieur SELLAH Kamel
Représentant du centre d'examen
(membre)

Madame AZOUZ Malika
Représentante des correcteurs (membre)

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.